

le MAG' de la CONVERSION

Toutes les infos pour convertir sa ferme à l'agriculture biologique

Décembre 2016 / N°5

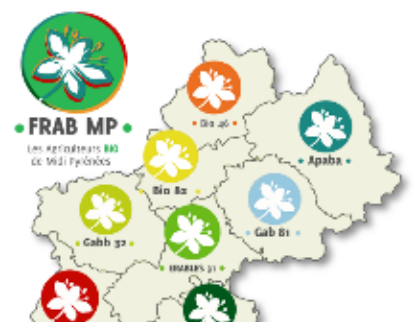
CREER UN ATELIER DE MONOGASTRIQUES BIO



ACTUALITÉS P.2

DOSSIER SPECIAL P.5

AGENDA P.20



Ce magazine est téléchargeable en ligne sur : www.biomidipyrenees.org



FRAB MP
Les Agriculteurs BIO de Midi-Pyrénées

Le Magazine de la conversion
Le réseau des producteurs bio de Midi-Pyrénées
n°5 / Décembre 2016

Directeur de publication : Frédéric Cluzon
Rédaction des articles et mise en page :
Les animateurs du réseau FRAB Midi-Pyrénées

Ce magazine vous est proposé gratuitement grâce au soutien de :



Réussite de l'Alter Agro 2016 !

Du 23 novembre au 11 décembre, les GAB de Midi Pyrénées vous ont proposé d'échanger entre professionnels et en présence d'intervenants : ils ont animé 20 rencontres et 3 colloques sur les thématiques diverses et actuelles de l'agriculture biologique en région. 80 personnes ont participé au colloque de la Haute-Garonne « La bio pour moi ? » ; le même nombre est venu pour celui sur les Méteils des Hautes-Pyrénées ; alors que 200 personnes étaient présentes pour le classique colloque annuel sur les TCS du Gers ! Les 20 rencontres sur les fermes totalisent quant à elles environ 330

Alteragro

PARTAGE DE TECHNIQUES AGRICOLES



participants. En plus des agriculteurs installés ou porteurs de projet, les classes agricoles et leurs enseignants sont bien représentés lors de ces rencontres. **Alter agro fut donc une vraie réussite cette année, avec la mobilisation de presque 700 participants. La diversité et la qualité des sujets traités et l'organisation ont été maintes fois félicités.**

20% de bio en restauration collective : une nouvelle étape franchie



Une course d'obstacles doublée d'une course d'endurance... voilà à quoi ressemble l'adoption de la loi fixant un seuil de 20% d'alimentation biologique en restauration collective. Les députés viennent, une nouvelle fois, de réintroduire ce seuil de 20% que les sénateurs s'acharnent à rejeter à chaque passage de cet objectif au Sénat. Depuis janvier 2016, les députés auront eu à débattre de cette

question à quatre reprises ! La procédure parlementaire touche désormais à sa fin. Il ne reste plus qu'un passage au Sénat et une ultime lecture à l'Assemblée nationale, sans doute en janvier. Cet objectif, s'il était enfin adopté, dynamiserait fortement la filière bio française en augmentant les débouchés tout en assurant une nourriture de qualité, locale et de saison destinée aux enfants, aux malades et aux personnes âgées.

Et justement...

Succès du forum régional de la restauration collective bio locale !



Plus de 100 participants : élus, cuisiniers, gestionnaires, animateurs, parents d'élèves, producteurs, représentants institutionnels (Région, DRAAF...) étaient réunis au lycée Pardailhan à Auch (32) et ont échangé lors d'ateliers thématiques toute la journée. Un travail spécifique sur les marchés publics en présence d'une juriste, une discussion sur les menus et les coûts avec l'intervention d'une diététicienne, des partages d'expériences sur la dimension territoriale des démarches en restauration collective, et la présentation de l'accompagnement du réseau FRAB-FNAB sont autant de sujets qui ont permis aux participants de repartir avec des outils concrets pour avancer dans leurs projets, en lien avec les animateurs de la restauration collective (RHD) des GAB de tous les départements. La forte mobilisation et implication des acteurs venus de tous les coins de Midi Pyrénées sont à l'image du développement régional de l'agriculture biologique affichant une dynamique de conversion importante et une demande des consommateurs de plus en plus présente, comme le rappelait en introduction du forum, Judith Carmona, présidente de la commission Agriculture à la Région Occitanie.



Les agricultrices et les agriculteurs bio ne fêteront pas Noël!

Le 22 novembre dernier, Stéphane LE FOLL a reçu une délégation de la FNSEA et de Jeunes Agriculteurs, afin de s'entretenir avec eux du paiement des aides PAC 2015 et des avances pour les aides 2016. [...]. **S'agissant des MAEC et des aides à la bio 2016, le Ministre a annoncé la mise en place d'une ATR (Avance de Trésorerie) pour ces aides avec l'objectif d'un versement en mars 2017.** La FNAB a décidé d'envoyer une lettre ouverte au Ministre :

Monsieur le Ministre,

Le paiement des aides à l'agriculture biologique accuse un retard important mettant gravement en péril nombre d'exploitations agricoles.

[...] Vous aviez fait, à raison, de la politique en faveur de l'Agro-écologie une de vos principales priorités, et du plan Ambition bio un axe fort. Mais aujourd'hui comment allons-nous tenir devant un tel décalage entre les engagements pris d'un côté et la réalité que nous vivons de l'autre ?

Aucune Avance de trésorerie (ATR) bio ne devrait être versée avant la fin de l'année, absence qui s'ajoute aux retards de paiement du solde des aides bios 2015 ainsi qu'au futur règlement, aléatoire et tardif de plus de deux ans, des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

[...]. Nous avons besoin que vous souteniez l'agriculture biologique en prenant toutes les mesures qui seraient utiles à cet effet. Le cas échéant, les agriculteurs bio, devront se mobiliser comme ils ont pu le faire par le passé.

C'est pourquoi nous demandons :

- Le règlement immédiat du solde 2015
- L'instruction rapide des dossiers 2016
- La mise en place, avant janvier 2017, d'une ATR 2016, avec transparence GAEC
- La distribution collective et non individuelles des attestations ddt à destination des banques
- Une prise en charge du taux d'intérêt des courts termes bancaires sur présentation des attestations
- Le règlement des MAEC 2015 et 2016
- La mise en place immédiate de dispositif d'aide ou d'avance pour les fermes en grandes difficultés financières
- La mise en place de toutes les mesures d'aides, de compensations ou d'exonérations que vos compétences respectives rendraient possibles notamment pour 2015 et 2016 des charges MSA

En l'absence de réponses satisfaisantes jusqu'à ce jour, nous avons souhaité rendre publique cette lettre pour faire connaître largement la situation [...].

Stéphanie Pageot, présidente de la FNAB

Dans le cadre de la PAC 2015-2020, une aide couplée à la production de légumineuses fourragères va être mise en place en 2017

Cette aide vise à encourager l'autonomie fourragère des élevages, et elle rentre parfaitement dans le cadre des échanges directs entre agriculteurs. Le montant minimum est de 100€/ha (l'enveloppe de l'aide est d'un peu plus de 93 millions € en 2017). **Les critères d'éligibilité sont les suivants :**

- Surface de terre arable cultivée en légumineuses fourragères :
 - pures ou,
 - en mélanges entre elles ou,
 - en mélange avec d'autres espèces (oléagineux, céréales, autres graminées...) si le mélange contient au moins 50 % (en nombre de graines) de semences de légumineuses fourragères ;
- Les légumineuses fourragères éligibles sont : le pois, le lupin, la féverole, la luzerne, le trèfle, le sainfoin, la vesce, le mélilot, la jarosse, la serradelle, le lotier et la minette ;
- Couvert implanté au plus tôt pour la campagne 2015 (soit implanté à compter de fin 2014) ;
- Couvert de trois ans au plus : si le couvert a plus de trois ans, un nouveau semis est nécessaire ;
- L'agriculteur respecte au moins l'une des deux conditions suivantes :
 - il détient des animaux herbivores ou monogastriques sur son exploitation, représentant au moins 5 unités gros bétail (UGB),
 - il cultive des légumineuses fourragères dans le cadre d'un contrat direct avec un éleveur détenant au moins 5 UGB (d'herbivores ou de monogastriques), qui ne demande pas l'aide lui-même et n'a pas signé de contrat avec un autre agriculteur.



Les vidéos des conférences thématiques du salon La Terre est Notre Métier sont en ligne

Le salon La Terre est Notre Métier des 28 et 29 septembre en Bretagne a été un grand succès avec près de 6 000 visiteurs dont 2 300 participants aux nombreuses conférences thématiques. La FNAB s'est chargée de l'organisation d'une partie de ces conférences et de leur valorisation vidéo : Retrouvez dès maintenant les premières vidéos en ligne sur notre chaîne YouTube : « Développement des marques privées : enjeux et perspectives », « Livrer la restauration collective : quelles structurations pour les producteurs », « Envisager et réussir sa conversion en lait bio », « La production et la transformation des PPAM », « Maladies et prédateurs sous abris : des solutions concrètes à la portée de tous », etc.

FRAB MP
Les Agriculteurs **BIO**
de Midi-Pyrénées

Le Magazine de la conversion
Le réseau des producteurs bio de Midi-Pyrénées
n°5 / Décembre 2016

Directeur de publication : Frédéric Cluzon
Rédaction des articles et mise en page :
Les animateurs du réseau FRAB Midi-Pyrénées



DOSSIER SPÉCIAL CREER UN ATELIER DE MONOGASTRIQUES BIO

La demande en bio explose aussi sur le porc et la volaille, sans compter les œufs bien entendu, qui représentent pour le consommateur un produit dont l'image a trop souffert en circuit conventionnel.

S'interroger sur une conversion de son élevage en bio quand on a techniquement déjà testé ces productions et acquis une bonne maîtrise, c'est avoir l'assurance d'un atelier qui repose sur des fondamentaux solides. Dès lors, la conversion s'opérera d'autant plus facilement et reposera sur une approche fine de l'alimentation et de son coût.

Par exemple, les ateliers déjà sous label en poulets de chair ne nécessitent souvent que de minimes ajustements sur l'alimentation pour être certifiés en bio ; or leur format correspond bien à des volumes nécessaires pour de la restauration collective régionale, ou pour les filières en circuit long. Quant à un atelier fermier qui n'a pas forcément la certification mais qui valorise déjà ses animaux en vente directe, cela peut permettre d'accéder à de nouveaux débouchés grâce à cette « clientèle bio » qui s'élargit. Même un petit atelier bien mené peut constituer à lui seul la rémunération d'un éleveur .

Par ailleurs, se diversifier avec quelques porcs, un atelier de poulets de chairs ou la vente d'œufs peut permettre

de valoriser différemment une partie des produits, ou même certains sous-produits de la production principale de la ferme, ou encore de valoriser des terrains existants, tout en diversifiant et augmentant sa source de revenus.

Dans un contexte où le marché de la céréale peut à tout moment baisser, un atelier de volailles peut permettre de valoriser la production céréalière. Il peut conforter une stratégie de vente directe en rajoutant les œufs, ou enrichir une production maraîchère. Les porcs peuvent permettre d'utiliser le petit lait des fermes laitières ou valoriser des bois de chataigniers, chênes...

La conception puis la mise en place d'un atelier de monogastriques dépendra avant tout du choix du système de production le plus adapté aux contraintes et projets de l'exploitation, au marché, à la main d'œuvre disponible et aux capacités d'investissement de la ferme.

Au-delà des exigences réglementaires du cahier des charges de l'agriculture biologique, les questions à travailler pour une bonne gestion de son atelier monogastriques reposent principalement sur l'alimentation ; l'acheter ou se le faire pour plus d'autonomie ? ; comment passer au 100% bio... ; et sur l'aménagement du logement et du parcours. La santé, aussi bien que la production, dépendent essentiellement de ces facteurs.

ALIMENTATION



Les monogastriques consomment des céréales. En agriculture biologique, ils doivent être nourris avec des aliments bio, après le sevrage de 40 jours minimum au lait maternel pour les porcelets. Des fourrages grossiers, frais, secs ou ensilés sont ajoutés à la ration journalière.

Au moins 20 % des aliments proviennent de l'unité de production elle-même ou, si cela n'est pas possible, sont produits en coopération avec d'autres exploitations biologiques (de la région ou à défaut nationales).

Lorsque des aliments bio ou en conversion ne sont pas disponibles, l'utilisation d'une proportion limitée d'aliments non bio riches en protéines est autorisée à hauteur de 5% (Matière Sèche) en moyenne par an. Après plusieurs report, il est prévu que cette possibilité prenne fin le 31 décembre 2017 ; car nous disposons dorénavant de suffisamment de protéines bio.

En fonction des phases de croissance des animaux, leurs besoins varient. La formulation de l'aliment doit être spécifique au démarrage, avec une concentration en protéines plus importante que l'aliment croissance. Et il ne faut pas négliger l'apport minéral et vitaminique.

Les principaux acides aminés essentiels (lysine, méthionine, tryptophane, thréonine, ...) constituent la base des protéines. Dans la recherche des équilibres nutritionnels, plus que l'apport suffisant de protéines dans la ration, il est important de vérifier que ces acides aminés soient présents en proportions proches des équilibres optimaux, variables selon les besoins physiologiques des animaux.

En pratique, il peut être problématique aux phases de démarrage, d'apporter en suffisance dans la ration les acides aminés soufrés, méthionine et cystéine. Il y a aujourd'hui une forte expérience sur ces sujet chez des éleveurs en place qui organisent des formations pour accompagner la fabrication à la ferme de l'aliment.

Par ailleurs, il faut tenir compte du caractère aléatoire des apports nutritionnels du parcours, qu'il faut considérer comme qualitatifs. Ceux-ci dépendent à la fois des conditions de production du parcours, et du comportement de l'animal. En conditions difficiles, hiver rigoureux, sécheresse prolongée, il sera certainement nécessaire de prévoir des compléments, notamment en vitamines A et D3.

Si on prend par exemple le poulet en phase « croissance-finition », les exigences vont différer selon les objectifs de production (âge à l'abattage), l'environnement (climat,

conditions d'exploitation du parcours comme on l'a vu), mais aussi le choix de la souche.

Par exemple, avec des souches à croissance lente et abattues au-delà de onze-douze semaines, dans le cas souvent des poulets bio fermiers, la concentration de la ration en nutriments, en particulier en acides aminés essentiels, va diminuer. Il sera donc judicieux de prévoir, dans ce cas-là, une ration « finition » qui sera relativement facile à réaliser à la ferme, et à mettre en place un parcours qualitatif. La poule pondeuse, elle, a le même régime alimentaire que le poulet de croissance avec un peu de calcium en plus (coquille d'huîtres en libre-service). Un accès sincère à l'herbe grâce à deux ou trois parcours alternés complémentera avantageusement la ration en vitamines, oligo-élément, minéraux...

Quoi qu'il en soit, la formulation de l'aliment doit être bien calculée, car un déséquilibre dans les différents acides aminés va engendrer des déchets azotés et une production limitée. Un excès d'azote et un manque de cellulose peut engendrer, par exemple, la coccidiose du poulet.

*L'alimentation par phase de croissance pour un poulet de chair : Pour un poulet de 1.8 à 2 kg P.A.C * en 14 à 18 semaines avec un I.C.* de 4 (* P.A.C. = Prêt à Cuire avec la tête et les abats = 75 % du poids vif ; I.C. = quantité d'aliment consommée / poids vif) ; source CIVAMBIO09*

	Quantité par poulet	Energie en kg calorie	Protéines en % de l'aliment
Le démarrage (1 à 4 semaines)	1 kg	De 2700 à 2900	20 à 22%
La croissance (5 à 12 semaines)	Environ 7 kg	De 2700 à 2900	17 à 19%
La finition (au-delà de 12 semaine)	Environ 4 kg	De 2700 à 2900	15%

L'alimentation par phase de croissance pour une poule pondeuse ; source CIVAMBIO09

Poulette	Energie en Kcal par kg d'aliment	Protéines brutes en % de la ration	Ration alimentaire en g / jour
Du 1 ^{er} jour à 4 semaines	2 900-2950	20,5 à 21	De 12 g la 1 ^{re} semaine à 51 g la 4 ^e semaine.
De 5 à 10 semaines	2 750-2850	18,5 à 20	De 35 g la 5 ^e semaine à 61 g la 10 ^e semaine
De 11 à 16 semaines	2 750	16 à 17	De 44 g la 11 ^e semaine à 79 g la 16 ^e semaine
De la 17 ^e semaine à 5% de ponte	2 750	17,5	De 82 g la 17 ^e semaine à 120 g
Pondeuse	2 600-2800	14 à 16	120 g

L'alimentation des porcs par sexe et âge ; source : chambre régionale d'agriculture Rhône Alpes

	Truie allaitante	Truie gestante	Porc charcutier	Porcelet après sevrage
Energie métabolique (Kcal/jr)	3000 à 3300	3000 à 3200	3000 à 3200	3300 à 3600
Protéines brutes (%)	14 à 17	15 à 17	15 à 17	17 à 19
Lysine (g/kg)	0,6 à 0,95	0,8	0,8	1,15 à 1,2



Parmi les céréales, qui sont les éléments qui apportent de l'énergie, il faudra privilégier le maïs, le blé tendre et le triticale, et utiliser avec précaution le seigle et l'orge qui contiennent des facteurs anti-nutritionnels. Pour ce qui est des sources de protéines, le tourteau de soja, traité thermiquement, est le plus apprécié (bien qu'il présente un ratio lysine / acides aminés soufrés (aas) qui est imparfait par rapport aux besoins du poulet). Il est cependant très cher en agriculture biologique, plus de 1000€ la tonne ! Arriver à diminuer voire supprimer sa présence dans les rations par des sources de protéines moins chères, tout en conservant des résultats zootechniques suffisant fait donc partie des enjeux du producteur afin d'améliorer ses coûts alimentaires. Comment ? Incorporer des protéagineux type fèverole, pois...est possible et intéressant car moins cher et très souvent produits sur la ferme, mais il faudra réserver les variétés pauvres en tanins (à fleurs blanches) dans les rations « démarrage », et faire attention aux pourcentages utilisés car ils contiennent des facteurs anti-trypsique. Le lupin blanc contient plus de protéine que la graine de soja mais l'équilibre de ses acides aminés est moins bon et doit être équilibrée avec d'autres sources de protéines. Le soja peut être valorisé autrement qu'en tourteau, il faut cependant lui avoir fait subir un traitement thermique (extrusion ou toastage) pour détruire les facteurs anti-trypsiques. Les tourteaux d'autres graines d'oléagineux, comme le colza et le tournesol présentent moins d'intérêt au niveau de la protéine mais leur richesse en huile permet de corriger un manque d'énergie. Leur utilisation, pour des raisons différentes, d'appétence pour le colza et de taux de cellulose pour le tournesol, restera quand même plafonnée. Le tourteau de sésame serait très intéressant s'il était plus disponible.

Pour les apports de minéraux, le calcaire (apport de calcium), le phosphate bi-calcique (apport de Phosphore et de calcium) et le sel marin (apport de sodium et de chlore) sont les plus utilisés. Pour satisfaire les autres besoins en oligo-éléments, le parcours peut y suffire. Pour les vitamines on se trouve pour le moment dans la nécessité d'ajouter des vitamines de synthèse en phase de démarrage et croissance. Il est possible, aussi, d'utiliser de la levure de brasserie déshydratée (source de protéines également), Pour apporter la plupart des vitamines du groupe b.

Exemple de ration croissance avec les cultures d'une rotation bio et valeur alimentaire des ingrédients :

ration		Four	Energie	Protéine	lysine	Méthionine	M-C	Lysine/ M-C	c	c
croissance	%	gr/kg	en kcal/kg	gr/kg	gr/kg	gr/kg	gr/kg		par kg	
Blé, maïs sorgho/triticale	37,1429	503	2890	11,2	0,32	0,18	0,13	0,77	150	0,3
Fèverole	11,4286	103	2480	25,4	1,62	0,20	0,34	3,00	28	0,28
tourneol	5,71429	53	4530	15	0,6	0,41	0,70	0,98	25	0,5
colza	11,4286	103	2430	30	1,65	0,60	1,40	1,18	28	0,28
lupin ou pois	11,4286	103	2420	34,8	1,68	0,25	0,78	2,15	30	0,3
complément	2,85714	25	0	0	0	0,00				
TOTAL	100	875	2704,2657	17,8	0,793	0,25	0,80	1,31	281	0,3

Pour aller plus loin

Pour le calcul de la composition de l'aliment fermier un outil est disponible dans votre GAB. Cependant il est nécessaire au préalable de se faire accompagner lors des formations complémentaires.



Fabriquer ses aliments à la ferme (FAF)

L'aliment représente donc une part très importante du coût de production en élevage monogastriques. La maîtrise des coûts est un facteur déterminant au niveau de la FAF.

Ainsi, si l'éleveur produit une partie des matières premières nécessaires, ou s'il se met en relation avec un collègue céréalier, il peut produire un aliment à 4,50 €/kg au lieu de 6,50 €/kg. Ce différentiel est conséquent au point que l'on voit diverses initiatives en France où un céréalier héberge lui-même le FAF de plusieurs éleveurs voisins.

Faire le choix de fabriquer à la ferme tout ou partie des aliments dépend de plusieurs facteurs :

- Les circuits de distribution,
- La configuration de l'atelier végétal,
- Le temps que l'on peut consacrer aux cultures et à la fabrication,
- Les équipements à disposition...

Tous ces éléments sont à prendre en compte d'autant plus que la FAF engendre des investissements à long terme.

Certaines exigences qualitatives sont importantes à prendre en compte : La « qualité » des matières premières : les tourteaux de pression doivent être consommés rapidement après leur fabrication (6 à 12 mois selon conditionnement), car leurs matières grasses peuvent s'oxyder : il en résulte la production

de peroxydes qui donnent de mauvaises performances. Les conditions de stockage des matières premières : des céréales humides mal conservées favorisent la présence de mycotoxines (ochratoxine A, vomitoxine,...) qui peuvent provoquer des chutes de production et des problèmes sanitaires (troubles digestifs et diminution de la consommation).

En 2014, les Bio du Gers ont fait une étude sur les pratiques d'éleveurs gersois de volailles et de porc intégrant des pois et des fèves dans la ration, afin d'en valider la pertinence, la faisabilité technique et économique, ainsi que la reproductibilité à l'échelle d'une filière. Que ce soit pour les porcs ou pour les volailles, l'utilisation de protéagineux produits sur la ferme est intéressante pour améliorer l'autonomie de la ferme en protéines et en aliment, et pour diminuer les coûts des rations. Ne pas utiliser de soja est pointu au niveau de la formulation mais possible en volailles et pour les porcins. Cela nécessite de diversifier les sources de protéines, dont les oléagineux comme le colza ou le tournesol, notamment sous forme de tourteau, le lupin, le gluten, la levure, en faisant attention à la couverture des besoins et aux limites d'incorporation de chaque produit.

L'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) a produit des études test avec évaluation de l'incidence sur le nombre d'œufs et leur grosseur, qui montrent qu'il n'y a pas d'incidences tant que l'on reste à un taux inférieur à 15 % de féverole ordinaire. Le pois, lui, peut être incorporé jusqu'à 20%.

Et sans abandonner totalement le soja dans la ration, il est de toute façon possible d'en diminuer la proportion en intégrant les protéagineux fermiers !

Des démarches collectives d'investissement de matériel ; broyeur, mélangeur, extrudeur pour le soja, ou matériel pour toaster le soja ; sont à étudier pour permettre une autonomie protéique plus importante : les premiers résultats d'utilisation du toasteur en cours sur les départements 32, 65, 64 et 40 sont très encourageants !

En FAF, stocker soi-même ou trouver une autre solution de stockage est alors indispensable.

L'enquête menée auprès de 28 éleveurs Fafeurs dans le cadre du Casdar Avialim, montre un lien fort entre les circuits courts et la fabrication à la ferme. Si les éleveurs trouvent dans le choix de la FAF une plus grande cohérence entre mode de production et produits proposés aux consommateurs, ce n'est pas le seul élément explicatif de ce lien. La vente directe donne aux éleveurs une souplesse dans la durée d'élevage (étalement des dates de commercialisation possible voire attendue) qui permet de diminuer la pression sur les performances alimentaires à atteindre.

Il y a également des éleveurs en filière longue qui font de la FAF, avec plus de contraintes pour atteindre un poids à un âge donné en maximisant l'homogénéité du lot.

LOGEMENT



Pour vous aider



Le réseau des GAB s'attache à mettre en place des formations, des outils d'aide à la décision, voire des outils de simulation pour les porteurs de projet ou à la conversion.

En ce sens, le Gabb32 va travailler en 2017 sur des accompagnements spécifiques sur le calcul de ses coûts de productions et alimentaires et l'amélioration de l'autonomie protéique de son élevage monogastrique en bio.

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION BIO SUR LES CONTRAINTES NUTRITIONNELLES

En 2018, la ration des monogastriques devra être composée à 100% d'aliments bio.

Des projets de recherche-expérimentation traitant de l'alimentation 100 % bio en élevage de monogastriques et de ses conséquences sont en cours au national.

Les essais de formulations alimentaires portent sur poulet de chair et poules pondeuses en ce qui concerne les volailles. Chez les porcins, les essais sont réalisés sur des porcelets en post sevrage car il s'agit du stade physiologique le plus problématique. Globalement, la complémentarité entre projets permettra d'avoir des éléments de comparaison pour différentes stratégies de formulations 100 % AB : recours ad libitum au tourteau de soja ; utilisation de matières premières innovantes ; maximisation de l'incorporation de graines de protéagineux etc.

La surface, la propreté, l'aération, la lumière, l'étanchéité, la litière, tout ceci doit être pensé auparavant, car le logement joue un rôle important dans la conduite d'un élevage.

Le cahier des charges en production biologique autorise deux types de bâtiments pour les monogastriques : des bâtiments dits fixes et des bâtiments mobiles. Leur conception pourra être très simple : des cabanes en bois ou structure tunnel, achetés à des constructeurs et à monter soi-même ou réalisés par auto construction. Cela peut dépendre des stades d'élevage (démarrage, croissance, finition, ponte), des phases gestation, maternité ou engraissement chez le porc.

Le choix du bâtiment se fera à la fois selon le système de production et surtout en fonction du coût d'investissement, de la situation géographique, de la disponibilité et des avantages offerts par chaque matériau, ainsi que de la durée de vie escomptée.

Surfaces minimales dans les bâtiments en poulets de chair

	Nombre d'animaux/m ²	cm perchoir/animal
Volailles de chair (dans des installations fixes)	10 avec un maximum de 21 kg de poids vif/m ²	20 (pour pintades uniquement)
Volailles de chair (dans des installations mobiles)	16 dans des bâtiments avicoles mobiles dont la surface au sol n'excède pas 150 m ² , avec un maximum de 30 Kg de poids vif/m ²	

Surfaces minimales dans les bâtiments en poules pondeuses

Nombre d'animaux/m ²	cm perchoir/animal	Nid
6	18	7 poules pondeuses par nid ou, en cas de nids communs, 120 cm ² par oiseau

Surfaces minimales dans les parcours en poulets de chair et poules pondeuses : 4 m² dans les installations fixes, 2.5 m² dans les installations mobiles ; à condition de ne pas dépasser la limite de 170 kg d'azote par hectare et par an.

Il est important d'adapter son système de production et ses rentrées d'animaux aux objectifs de vente : veut-on avoir des œufs toute l'année en changeant ses poules tous les ans, veut-on sortir des volailles toutes les semaines, tous les mois, ou juste pour Noël...? Il faut prévoir le nombre de bâtiments nécessaires en prenant en compte les durées d'élevage, les vides sanitaires par lots par bâtiments...

Le bâtiment de poules pondeuses doit être conçu avec la triple problématique d'avoir tous les œufs dans les nids, et uniquement dans les nids, des poules qui ne dorment pas dans les nids pour qu'ils restent propres, et des œufs qui sont faciles à ramasser rapidement. Il y a une combinaison de leviers à mettre en jeu selon la dimension de l'atelier.

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
EN BATIMENTS	<ul style="list-style-type: none"> -Adapté pour les situations climatiques extrêmes : neige, hivers longs et rudes. - Besoins modérés en surface de terre. - Surveillance des animaux facilitée. - Peu d'impact environnemental des déjections si elles sont bien gérées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts de construction et coûts énergétiques élevés. - Moins bonne image de la production biologique vis-à-vis des consommateurs. - Limite l'expression naturelle des comportements. - La densité plus élevée des animaux accroît les risques de maladie. - Moins de flexibilité de la production concernant le nombre de truies et de porcs charcutiers. - Nécessite plus d'équipements techniques. - Nécessite plus de vigilance pour le contrôle de l'hygiène et cause du logement d'animaux d'âges différents. - Nécessité d'un éclairage artificiel pour les truies en plus de la présence de fenêtres. - Une supplémentation en fer par voie orale ou par injection est nécessaire peu après la naissance pour éviter l'anémie des porcelets.
EN PLEIN AIR ; EN DEPLACABLE ;	<ul style="list-style-type: none"> -Coûts de construction très réduits. - Bonne image vis-à-vis des consommateurs. - L'espace disponible et la diversité du milieu favorisent l'expression de comportements variés et donc une réduction du stress. -La faible densité d'animaux et la bonne qualité de l'air sont favorables à la santé. - Accès à la lumière naturelle. - Utilisation efficace des déjections si les porcs sont inclus dans la rotation culturale et si les cabanes et les zones d'alimentation sont déplacés régulièrement. Cela optimise la captation des fertilisants par les plantes et réduit le risque de perte d'éléments minéraux. - La végétation et le sol fournissent aux animaux des vitamines et des minéraux. - Les porcelets trouvent généralement suffisamment de fer dans le sol pour éviter l'anémie. 	<ul style="list-style-type: none"> -Si la densité d'animaux est forte en plein-air (15 truies par ha), le risque est élevé que les déjections soient en excès et qu'il y ait lessivage des nitrates ou ruissellement des phosphates. - Le travail avec les animaux peut devenir difficile s'il pleut beaucoup ou s'il fait très froid. - Un contrôle poussé du parasitisme est nécessaire. - Réduction de la biosécurité, contact avec la faune sauvage et le sol qui peuvent transmettre des maladies ou des parasites. - Difficile d'identifier et de traiter les animaux malades. - Difficile de surveiller les mises bas et d'intervenir sur les animaux. - Les jeunes porcelets peuvent faire l'objet de prédation par les corbeaux, renards et même blaireaux.
SYSTEME MIXTE	<ul style="list-style-type: none"> La mise bas en bâtiment facilite la surveillance de la truie autour de la mise bas et des porcelets nouveau-nés. - En transférant les truies et les porcelets dans les 10 jours suivant la mise bas dans un parc en plein-air, la truie a accès à un environnement plus riche et plus frais qui stimule sa consommation alimentaire à un moment où la production laitière augmente. - Quand les porcs sont logés en chalet en été, cela permet de faire un bon nettoyage de la porcherie et de faire un vide sanitaire durant plusieurs semaines. 	<ul style="list-style-type: none"> Transférer les truies gestantes du plein-air dans une maternité en bâtiment peut créer un stress thermique. - Quand les truies allaitantes sont en groupes, des systèmes d'alimentation mobiles sont nécessaires pour permettre une alimentation individuelle. - La mise en groupes des truies pendant la lactation peut être l'origine d'une baisse de la production laitière et de venues en chaleur.

Faire une poussinière

On peut concevoir la poussinière proche de la maison d'habitation, ou aménager un coin poussinière dans la cabane ou le bâtiment. En effet déplacer des poulets le soir est très facile et il n'y a pas de stress; les poulets adoptent le lieu où ils ont dormi un soir. L'espace de démarrage doit être un local en matériaux solides, bien isolé, bien éclairé, facile à nettoyer et sans angle, ou équipé d'un rond de garde (pour ne pas avoir une différence de température importante entre le centre et les coins, pour faciliter la circulation et éviter les entassements). Avant l'arrivée des poussins, disposez l'eau et l'aliment, pour que ceux-ci soient à température ambiante. L'eau doit être passée par une cuve avec flotteur, pour évaporer l'eau de javel. Les abreuvoirs doivent être propres et bien réglés, afin de limiter l'humidification de la litière. Les poussins doivent être sur une litière de paille ou de copeaux, sèche et saine. Dès l'arrivée des poussins d'un jour, il est indispensable de maîtriser la température, et ce durant les 4 premières semaines avec un radian à sonde (température optimum : 32°C la 1^{re} semaine, 30°C la 2^e semaine, 28°C la 3^e semaine, 26°C la 4^e semaine). En dehors de la zone du radiant : 28°C puis 26 °C. Ne pas hésiter à aller voir plusieurs fois par jour les poussins pour être sûr que tout va bien, modifier le réglage du chauffage, l'alimentation, la disponibilité en eau... Le soir, la position des poussins vous confirme les températures théoriques visées.

En résumé, les qualités que doit offrir un poulailler :

- Une température entre 12 et 14°C.
- Une bonne aération (une bonne aération ne signifie pas courant d'air).
- Une certaine superficie pour éviter le surpeuplement. Plus il y a de volailles au mètre carré, plus les volailles seront stressées, moins leur indice de consommation sera favorable à une bonne croissance.
- Une facilité de nettoyage et de désinfection.
- Une commodité de travail et de mise en place du matériel
- Un abri contre les prédateurs, les oiseaux, les rongeurs,
- Un abri contre les intempéries y compris les températures trop élevées ou trop basses. Selon les implantations de poulaillers, des haies peuvent être nécessaires pour protéger des vents. Les poulets adultes souffrent beaucoup plus de la chaleur que du froid. Des agriculteurs mettent de la paille humidifiée sur leur toit pour protéger des grandes chaleurs.

Stress, humidité et froid sont eux aussi des facteurs propices à la coccidiose.

Le sol des cabanes doit être recouvert d'une litière. Elle joue un rôle important d'isolant thermique. Un autre rôle est l'absorption des déjections et de l'eau. Pour cela, la litière doit être épaisse (minimum cinq centimètres), tenue aérée et renouvelée si la pression est forte. Elle doit également être saine (sans moisissure), propre et sèche lors de son installation dans le bâtiment.

Dans le cas d'utilisation de cabanes déplaçables, il est judicieux de tirer la cabane pour laisser le fumier humidifier avec la pluie. Ramassé mécaniquement et passé à un épandeur, il compostera mieux et ne sera plus lessivable.

Les bâtiments doivent être éclairés mais surtout avec de la lumière naturelle. La lumière artificielle peut être utilisée en complément de la lumière naturelle en poudeuses, pour déclencher l'ovulation, mais sans excès (10h de lumière maximum par jour). La durée d'éclairement ne doit pas être diminuée après l'entrée en ponte.

A chaque étape de la vie de la volaille, les distributeurs d'aliment doivent être réglés à hauteur du dos de l'animal afin de limiter les gaspillages et la propreté de l'aliment distribué.

Bâtiment mobile.



Le Parcours...

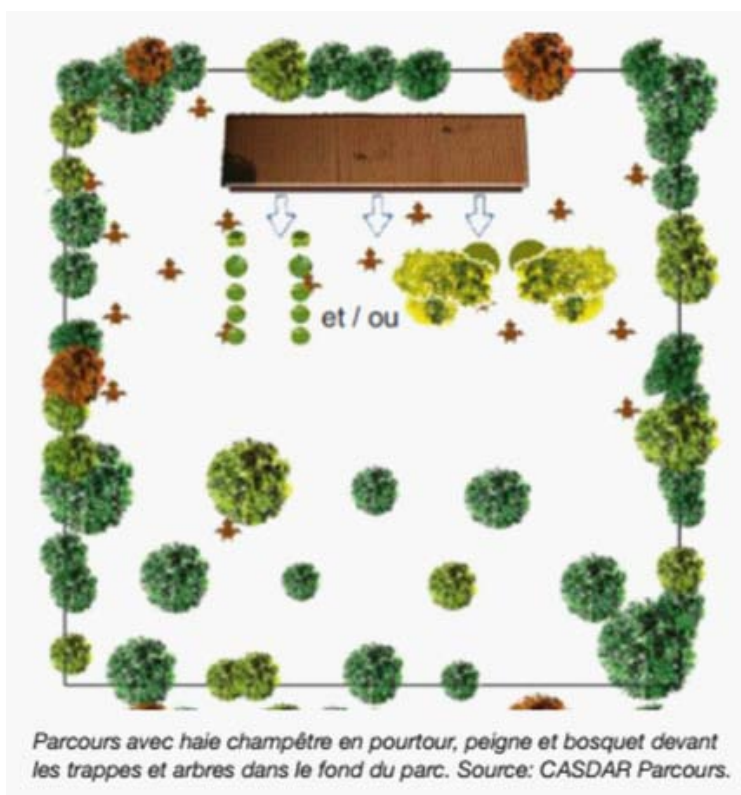
Un parcours doit être proposé quelle que soit la végétation, mais la plus variée possible pour avoir une contribution qualitative sur la santé des volailles.

Les volailles étant plus sensibles à la chaleur qu'au froid, l'avantage d'un parcours arboré est indéniable (sans compter sur la complémentarité d'ateliers volailles/verger par exemple). Des plantations sont judicieuses donc, pour leur fournir de l'ombre et les protéger du vent.

Mais il faut aussi concevoir son parcours, lorsque ce n'est pas une friche en pente, afin de pouvoir passer rapidement un coup de vibrobroyeur avec un tracteur, et faciliter de la sorte son oxygénation et son renouvellement.

Une autre stratégie est de poser ses cabanes au bord d'une culture. Les volailles préféreront les jeunes plantules d'adventices, et le blé ou le maïs grandiront, constituant ainsi une parfaite défense contre les rapaces. On utilise alors des filets électriques vite installés et opérationnels, contre chiens et renards. Les céréaliers éleveurs ont rationalisé l'incidence positive en terme de fertilisation dans la rotation de culture. Il peut y avoir aussi des synergies importantes avec une prairie de ruminants : tous les parasites dont le cycle passe par le sol sont fortement régulés.

Dans le cas de bâtiment fixe il est recommandé de partitionner le parcours afin de pouvoir faciliter sa reconstitution.



Surfaces minimales obligatoires dans les bâtiments pour les porcs :

Animal	Caractéristiques	m ² /tête
Truies allaitantes avec porcelets âgés de 40 jours max		7,5 par truie
Porcs d'engraissement	Jusqu'à 50 kg	0,8
	Jusqu'à 85 kg	1,1
	Jusqu'à 110 kg	1,3
	Plus de 110 kg	0,6
Porcelets	Plus de 40 jours et max 30 kg	2,5
Porcs reproducteurs	Femelle	6
	Mâle	Si des enclos sont utilisés pour la monte naturelle : 10

Surface minimales des aires d'exercice obligatoires pour les porcs:

Animal	Caractéristiques	m ² /tête
Truies allaitantes avec porcelets âgés de 40 jours max		2,5
Porcs d'engraissement	Jusqu'à 50 kg	0,6
	Jusqu'à 85 kg	0,8
	Jusqu'à 110 kg	1
	Plus de 110 kg	1,2
Porcelets	Plus de 40 jours et max 30 kg	0,4
Porcs reproducteurs	Femelle	1,9
	Mâle	8

Les aires d'exercice permettent aux porcs de satisfaire les besoins naturels et de fouir. Dans la pratique on rencontre deux options : des porcs de races « rustiques » qui restent beaucoup dehors à condition de se trouver sur des friches ou des bois, avec un très faible chargement à l'hectare pour ne pas détériorer ces systèmes; ou le système où l'on gère prudemment un accès avec un parcours entretenu, en limitant les temps de sortie et en s'appliquant sur la gestion d'une aire d'exercice paillée.

Pour vous aider



Le CivamBIO 09 a édité en 2015 un guide très complet de 60 pages :

« Se diversifier en créant un atelier avicole en Agriculture biologique ».

Vous pouvez le commander via le site internet www.bioariege.fr (15€)

La France, de par sa tradition culinaire, est le seul pays en Europe à avoir rationalisé la disponibilité de poussins issus de races locales à croissance lente. Les poussins dits cous nues à croissance lente sont un bon matériel génétique (qualité de chair, rusticité) pour les divers ateliers de poulet bio. Ils portent hélas des numéros, mais sont bien identifiés, car ce sont ceux utilisés dans les filières label : poulet de Bresse, de Loué, ou poulets fermiers du Gers. Par contre, étant des sujets très semblables, cette homogénéité constitue une fragilité territoriale face à des épidémies virales, engendrées par des pratiques industrielles voisines et à risques. Les épisodes que nous connaissons aujourd'hui de mutation du Virus H5N8 vont obliger les accouveurs et la profession à prendre en compte cet angle de vue, en réintroduisant une dose plus importante de variabilité dans le matériel génétique utilisé.

En poudeuses, les souches industrielles utilisées, l'Isabrown et la Laumann, ont un degré de rusticité suffisant (surtout si on se les démarre) pour correspondre à un atelier bio, avec petites cabanes déplaçables ou poulailler fixe. Leur seul défaut est l'impossibilité de présenter des pièces dignes d'être appelées poules au pot lors de leur réforme. Certains éleveurs contournent la difficulté en introduisant dès le début des poules issues de cous nues de chair, ou des poussins de race Marans, à la coquille très foncée. Ce faisant, ils présentent alors des œufs de couleurs variées, ce qui exprime bien, globalement, les principes de biodiversité mis en œuvre dans les pratiques bio.

Quant aux races de porcs, en observant les indices de consommation, on peut remarquer que le porc gascon valorise mal sa ration et sa durée d'élevage est assez importante. Par conséquent, son coût de production est important, mais un prix de vente élevé justifié par des qualités gustatives supérieures pourront permettre de couvrir ces charges. Il s'agira de bien identifier ce débouché avant le lancement de l'activité. La vente directe sera une bonne solution dans ce cas. Le porc gascon est aussi un animal plus rustique donc moins sensible aux variations de température ou l'humidité. Le porc Bayeux est aussi une stratégie proche du porc gascon. Pour les éleveurs souhaitant utiliser des filières de commercialisation plus longues, on utilise les races habituelles en les croisant avec du Duroc et du Pietrain, pour réintroduire de la variabilité génétique (effet du métissage), tout en conservant un indice de consommation performant.



Naisseur en porc

Pour un approvisionnement régulier en porcelets il vaut mieux s'adresser à un naisseur. Cependant, ceux-ci sont vraiment très peu nombreux en région Midi-Pyrénées, et nous manquons de porcelets. Les éleveurs engraisseurs peuvent être amenés à en vendre quelques-uns, mais en faible quantité et pas régulièrement; cela peut toutefois dépanner. Les GAB tiennent un fichier à jour des coordonnées des fournisseurs de porcelets. Il y a donc un réel marché à prendre de ce côté-là.

Chez Eric et Sabine Simon, naisseurs de porcs bio, à Calès (Lot)

« Nous sommes très peu de naisseurs en porcs bio en région Midi-Pyrénées, trois à ma connaissance. En ce qui nous concerne, nous élevons 50 truies en plein air et en bio, pour fournir des porcelets à des engraisseurs en filière longue et en circuits courts ; à côté nous élevons aussi 70 brebis bio, en système pastoral sur pelouses sèches, landes et sous-bois. Les truies sont de type génétique Naïma (large white, landrace, chinois), conduites en 4 bandes de 12 truies, décalées de 6 semaines. La reproduction se fait par saillie et Insémination Artificielle. Elles sont mises en groupes de 4 à 10 truies durant la gestation, dans des parcs de 5000 m², avec cabane et point d'eau. En maternité, elles ont des parcs individuels de 600 m², avec des cabanes spécifiques. Les truies sont nourries deux fois par jour, avec des aliments bio achetés chez Moulin Beynel (19). Les porcelets sont sevrés à 7 semaines et vendus aussitôt à des engraisseurs : l'un est en filière longue, il nous prend environ 800 porcelets par an, et deux engraisseurs en vente directe nous prennent des petits lots de 20-25 porcelets toutes les 6 semaines. La conduite sanitaire repose essentiellement sur du préventif : rotation des parcs, compléments minéraux et vitamines, vaccination parvovirose et rouget, vermifuge.

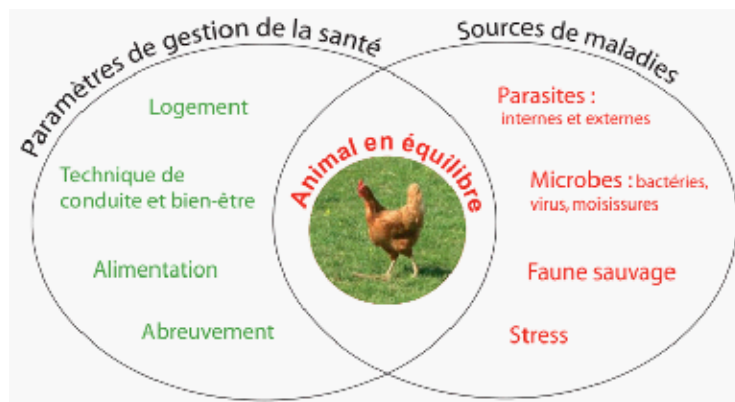
A condition d'être extrêmement rigoureux et présent dans son élevage, on peut obtenir des résultats très satisfaisants: (en moyenne sur les 5 dernières années) : 11 porcelets sevrés en moyenne par truie et par mise bas, soit 23 porcelets par an ; une mortalité des truies inférieure à 5 % ; un âge moyen à la réforme qui est de 4 à 5 ans.»

Il y a actuellement de la demande en porcelets bio, en filières longues comme en circuits courts. Nous devons refuser les demandes.

Notre obstacle majeur réside dans l'obligation de castration des porcelets, qu'il faut réaliser quand ils ont moins de 7 jours ; nous la réalisons à 3 jours. Cette opération est extrêmement douloureuse pour les porcelets, stressante pour les truies qui sont affolées par les cris de leurs petits et dangereuses pour l'éleveur qui peut être attaqué par une mère ; elle est de ce fait totalement incohérente avec le souci affiché par le bio d'améliorer le bien-être animal, et nous souhaiterions que cette obligation soit retirée. Nous le voyons même chez des stagiaires : cela est un frein à leur installation en porcs bio plein air ! Des solutions simples existent, notamment abattre les mâles avant la puberté, à 5 mois.

Eric Simon a écrit un livre sur son système publié chez educagri : «une vraie vie de cochons, élever des truies en agriculture biologique»

deux lots, les individus acquièrent une immunité optimale : les risques sanitaires sont bien écartés. Dans le cas où cependant un déséquilibre ou une erreur d'élevage induirait une fragilisation des animaux (condition exceptionnellement froide avec humidité, stress accidentel, retour trop fréquent sur parcours...), les problèmes les plus fréquents sont l'apparition de coccidioses, vers et coryza. L'homéopathie ou l'utilisation de plantes devraient venir à bout d'un certain nombre de maladies



SANTE

En élevage biologique, la prophylaxie est basée sur la prévention dans les pratiques de conduite des élevages. Avec une alimentation de qualité, une gestion de parcours ayant un enherbement satisfaisant et une rotation suffisante, des bâtiments propres et bien paillés, un respect du bien-être animal et de la durée du vide sanitaire entre

PROBLEME	ORIGINE POSSIBLE	POUR Y REMEDIER
Les poules se piquent entre elles, peu d'ufs	Déficit en vitamines, protéines, ou minéraux	Vérification de la ration, apport de compléments
Coccidiose (les crottes sont rouges puis ensanglantées)	Environnement froid et trop humide, baisse globale de l'immunité des poules	Traitement à l'ail ou argile en libre-service
Vers intestinaux (crottes mousseuses, plumes ternes)	Retours sur parcours trop fréquent	Traitement à l'ail
Coryza (on entend les poulets tousser le soir dans la cabane)	Affection bactérienne difficile, voire impossible à rattraper. N'arrive que quand on a fait une grosse erreur d'élevage (forte humidité de litière + forte concentration + froid ou courant d'air excessif)	Antibiotiques pour éviter la mortalité mais toute la bande sera impactée et sortira maigre



Traitement à l'ail :

- Décoction : bouillir 15 min 10 kg d'ail pour 500 poulets : donner l'eau de cuisson à boire et l'ail écrasé avec un peu d'huile et de sel la 1ère fois

- Huile essentielle d'ail mélangée à un peu de lait : dans l'eau de boisson

- Le mélange d'essence proposé par le Comptoir des plantes ou tout autre fournisseur de mélanges de parasitaires pour volailles

Le critère pour le dosage : une forte odeur d'ail dans le poulailler les jours suivants.

Règlement AB



Rappel : En dehors des vaccinations, traitements antiparasitaires et plans d'éradication obligatoires, il est possible d'utiliser au maximum 3 traitements allopathiques par an sur les monogastriques, pour des animaux dont le cycle de vie est supérieur à 1 an, 1 seul pour un cycle de vie inférieur à 1 an.

BIOSECURITE EN VOLAILLES

Règlement AB



Rappel : lorsque les volailles sont confinées à l'intérieur en raison de restrictions ou d'obligations imposées sur la base de la législation communautaire, elles doivent disposer en permanence de fourrage grossier en quantité suffisante et de matériel adapté à leurs besoins éthologiques.

Depuis le 24 novembre 2015, la France fait face à un épisode d'influenza aviaire dans 9 départements du Sud-ouest. L'Etat a mis en place de nouvelles mesures de biosécurité (arrêté du 8 février 2016). Cet arrêté rend obligatoire à tous les élevages de volailles du territoire national l'adoption de ces mesures. Il est entré en application le 1er juillet 2016 et impose ainsi pour chaque unité de production des mesures adaptées à chaque type d'élevage. Les éleveurs sont dans l'obligation de se former et de mettre en place un plan de maîtrise des risques sanitaires sur

leur exploitation. Ces mesures s'accompagnent généralement d'investissements importants pour l'exploitation (SAS, clôtures...). Le guide technique et les fiches de bonnes pratiques correspondantes sont sur le site de l'ITAVI (<http://influenza.itavi.asso.fr>).

La pérennité de l'activité mise en question

Pour les producteurs diversifiés, souvent en circuits courts, c'est la pérennité de l'atelier d'élevage de volailles qui est menacée par l'application de ces mesures de biosécurité. L'abandon de cet atelier signifie l'arrêt d'une activité économique complémentaire et cohérente des systèmes de productions diversifiés en bio. C'est aussi un lien avec le consommateur qui se rompt pour les systèmes en circuits courts. Pourtant, ce sont bien ces systèmes qui sont plébiscités aujourd'hui et qui rassurent le consommateur face à l'industrialisation de l'élevage de volailles. Des études menées par l'ITAB démontrent que les risques sanitaires ne sont pas plus importants pour ces systèmes que pour les systèmes industriels. Ils se montrent même plus résilients. Certaines mesures d'hygiène préconisées par les fiches viennent bousculer l'équilibre microbien présent sur une exploitation en agriculture biologique et donc augmenter les risques de contamination sanitaire.

La mutation de virus est statistiquement accélérée par le grand nombre, le stress, et les conditions de concentration sur excréments humides des palmipèdes. La menace liée aux oiseaux sauvages est très secondaire dans le processus, et ne légitime en aucune façon des entraves au mode de production biologique. Elle n'est ni la cause ni la solution.



La FNAB a rencontré la DGAL en juin dernier et le réseau a été invité à se saisir des fiches techniques relatives au plan de maîtrise sanitaire. Ce travail s'est poursuivi en lien avec la Confédération Paysanne, sur la compatibilité de cette nouvelle réglementation avec les modes d'élevage biologique. Malgré les adaptations qui ont été proposées par l'ITAVI, il s'avère que les spécificités de certains systèmes bio (élevages de petite taille, diversifiés, de plein air, ou bien qui accueillent du public) ne sont pas encore suffisamment prises en compte pour que l'application de ces mesures ne risque pas de remettre en cause l'activité de nombre d'entre eux. La FNAB va donc demander une dérogation pour les élevages de moins de 5 000 animaux (en présence simultanée). En parallèle, un courrier sera préparé, pour envoi à chaque DDCSPP via les GRAB, pour demander une concertation départementale et un report du délai de demande de dérogation qui avait été fixé à mi-novembre.

ETAT DES FILIERES ET DES MARCHES



Conjoncture du marché au 1er semestre 2016, au niveau national (extrait de la fiche filière FNAB de juillet 2016)

Quelques chiffres fin 2015 en région

Les poules pondeuses en Midi Pyrénées représentent 8.2 % du cheptel français ; les poulets de chair 3.2 % ; et les truies seulement 1.6 %.

	Truies AB + conversion	Nombre d'exploitations	Poulets de chair AB + conversion	Nombre d'exploitations	Poules pondeuses AB + conversion	Nombre d'exploitations
LANGUEDOC ROUSSILLON	146	22	204012	25	17674	72
MIDI PYRENEES	521	51	616123	67	984460	120
Evolution %/ 2014	3	1.8	-11	-7	-12	1

Répartition selon les départements : nombres de têtes déjà certifiées en AB

	Truies	Poulets de chair	Poules pondeuses
11 AUDE	27	1 390	2 558
30 GARD	8	22 582	7 991
34 HERAULT	56	c	3 124
48 LOZERE	5	177 510	140
66 PYRENEES-ORIENTALES	36	530	3 861
09 ARIEGE	18	5 300	3 492
12 AVEYRON	293	26 273	4 831
31 HAUTE-GARONNE	34	46 000	5 553
32 GERS	22	317 260	51 024
46 LOT	74	69 330	7 202
65 HAUTES-PYRENEES	9	3 551	437
81 TARN	49	35 784	10 963
82 TARN-ET-GARONNE	14	112 625	14 944
OCCITANIE	645	820 135	116 120
Evolution / 14	-7%	-7%	-12%

A l'instar des autres filières biologique, le marché des volailles de chair et des oeufs présente une belle dynamique de croissance, tant sur les volumes produits et la consommation que sur les prix.

Poulets bio

Au cours des deux premières périodes de 2016, les mises en place de l'ensemble des volailles biologiques dans les filières organisées sont en nette progression (+6% par rapport à 2015). Les mises en place de poulets bio, qui représentent la majorité de la production de volailles bio, son en hausse de 5%. Cette hausse de la production de volailles biologiques s'inscrit dans un contexte de consommation de viande bio plutôt positif, avec une augmentation du nombre de consommateurs entre 2014 et 2015, dans un marché général de la viande pourtant morose. Le poulet bio, qui bénéficie de plus d'une bonne image d'un point de vue nutritionnel, correspond tout à fait aux attentes des consommateurs français pour les ingrédients bio, naturels et de qualité (d'après le bilan du Kantar Worldpanel 2015). (Cf tableau ci-dessous «Mise en place de volailles Bio en filières organisées depuis début 2016»)

Les opérateurs en volailles bio interrogés confirment cette demande dynamique, avec une offre qui a encore du mal à suivre la croissance, alors que le marché général de la volaille est en recul entre 2014 et 2015. Cet attrait semble s'observer tant de la part des ménages français que du **secteur de la restauration hors domicile**.

Le prix moyen du poulet biologique prêt à cuire (origine France) en magasins spécialisés, sur les 12 premières semaines de 2016, est supérieur de 2,1% au prix moyen sur la même période de 2015 (11,76 €/kg contre 11,52 €/kg). Il est supérieur de 1,4% au prix moyen annuel 2015. En GMS il est supérieur de 0,4% (9,56 €/kg contre 9,52 €/kg), et de 1,0% au prix moyen annuel 2015.

Mises en place de volailles Bio en filières organisées depuis début 2016

Type de production	Cumul périodes 1 à 2 de l'année 2016	Evolution cumul périodes 1 à 2 de 2016 / 2015	Evolution cumul périodes 1 à 2 de 2016 / 2014
Poulet	1 277 986	5 %	8 %
Pintade	10 070	-13 %	-25 %
Canard	15 509	9 %	33 %
Dinde de découpe	26 750	26 %	32 %
Volailles festives	0		
Total volailles à rotir	1 336 315	6 %	8 %





Œufs bio

En 2015, les effectifs de poules mises en place ont progressé de 2% et le nombre d'œufs biologiques produits de 4% par rapport à 2014, pour les organisations participant à l'observatoire du Synalaf. Au cours du premier trimestre de 2016, **les ventes d'œufs bio ont progressé de 7,0 % en valeur** en GMS (hors hard discount) par rapport au premier trimestre 2015.

Le prix moyen des œufs biologiques en magasins spécialisés, sur les 12 premières semaines de 2016, est égal au prix moyen sur la même période de 2015 (2,14 €/barquette de 6 œufs). Il est inférieur de 0,5% au prix moyen annuel 2015. En GMS il est supérieur de 1,1% au prix moyen sur la même période de 2015 (1,86 €/barquette de 6 œufs contre 1,84 €), et de 0,5% au prix moyen annuel 2015. En hard discount il est supérieur de 2,0 % (1,55 €/barquette de 6 œufs contre 1,52 €).

Extrait de l'interview de Philippe-André Richard, éleveur bio à Noyal-Pontivy (56), initiateur du centre de conditionnement d'œufs Ovogallia (*Symbiose n°213 FRAB Bretagne, juin 2016*)

«On constate actuellement une très forte demande en œufs bio. Toutes les organisations de producteurs recrutent, même celles qui s'étaient désengagées du marché il y a quelques temps. Cela change l'approche du marché au regard des années précédentes plus difficiles. Malheureusement, la tendance de fond reste la construction de grosses unités de production et l'embellie actuelle me paraît donc conjoncturelle. Quand la consommation va de nouveau se tasser, je crains une réplique de ce qui s'est passé ces dernières années en production d'œufs bio, c'est-à-dire que les petits élevages bio présenteront moins d'intérêt au regard de certaines organisations et pourraient être condamnés à fermer.»

Le SYNALAF (SYndicat NATIONAL des Labels Avicoles Français), représente, en plus des filières volailles et œufs Label Rouge, les filières organisées en volailles de chair et œufs biologiques.

Son observatoire économique représente environ 85 % de la production de poulets de chair biologiques observée par l'Agence Bio.

Par le biais de sa Commission BIO, le SYNALAF :

- Assure une concertation entre les différents acteurs des filières organisées en volailles biologiques,
- Assure un suivi actif en matière d'évolution de la réglementation auprès de la Commission européenne, du Ministère de l'Agriculture français et de l'INAO,
- Participe à des projets mis en place par les instituts de recherche sur l'agriculture biologique, et y assure l'interface entre les professionnels et les instituts de recherche.



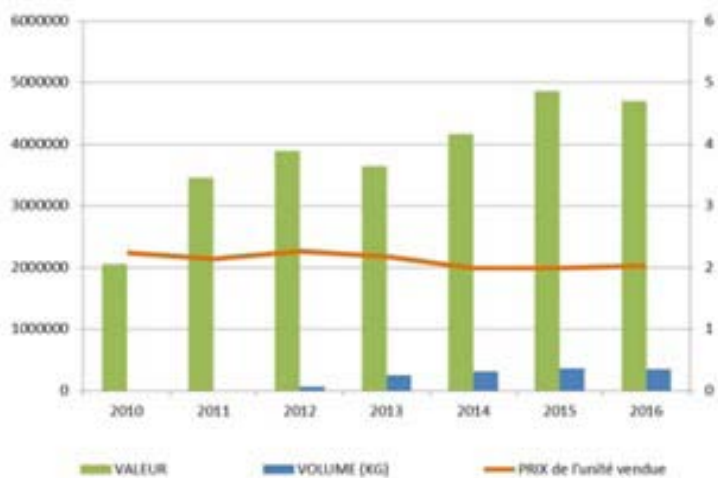


PORCS

Conjoncture du marché au 1er semestre 2016 au niveau national (extrait de la note d'Interbev du juillet 2016)

D'après le suivi fait par Coop de France, **les sorties de porcs charcutiers**, avec 22 627 têtes, sont **quasi stables au 1er trimestre 2016** versus la même époque en 2015. **En mises en place de truies, l'évolution est de près de 7%**. Les évolutions prévisionnelles de production ramenées à l'année sont de +7% en 2016 versus 2015 pour les porcs charcutiers et +5% en moyenne pour les truies. D'après le suivi de la Commission BIO INTERBEV, **les stocks de viandes de porcs** congelées restent limités. Ils en sont au niveau de décembre 2014, loin des pics de début 2013. Le gras de bardière constitue le principal du volume en stock.

Ci-dessus la consommation de jambon cuit (graphique du haut) et épaule, et de lardons (graphique du bas), en GMS rayon libre-service (produits à poids fixe) ; Source Agence BIO/Panel Iri Symphonie



En volumes, la tendance est au léger retrait en 2016 versus 2015, avec -0,7% en jambon cuit et épaule, et -0,5% en lardon. Cette tendance est à imputer au manque de production disponible.

Pour vous aider



Le réseau des GAB organise aussi des rencontres territoriales pour favoriser les outils de structuration collectifs, de manière à répondre aux circuits de proximité ; ou des rencontres avec les acteurs de la filière longue, pour informer et se mettre en contact avec les débouchés. Prévoir l'abattage et la transformation dans cette filière reste crucial. Cette partie non abordée dans ce magazine est également réfléchi en réseau. Les producteurs peuvent appeler leur GAB pour connaître d'éventuelles filières locales existantes ou en construction.



BIBLIOGRAPHIE

- 1/ Fiche technique FRAB Midi-Pyrénées (rédigée Civambio09) « créer un atelier de volailles biologiques »,
- 2/ Fiche technique rédigée par Jean Jacques Garbay (aviculteur et formateur, administrateur du Gabb32) « réussir ses volailles en bio fermier »
- 3/ Fiche technique FRAB Midi-Pyrénées (rédigée Gabb32) « conduire un élevage de poules pondeuses biologiques fermières »
- 4/ Cahier technique de l'ITAB « Produire du poulet de chair en AB »
- 5/ Cahier technique de l'ITAB « Produire des œufs biologiques »
- 6/ Document « Intégration de pois et fèves dans la ration des monogastriques », Gabb32, 2014
- 7/ Les 3 Fiches Règlementation éditées par la FNAB en 2014 : volailles de chair, poules pondeuses, et porcs
- 8/ « Alimentation 100 % biologique en élevage de monogastriques : Pistes explorées par la recherche/ expérimentation en AB », ITAB 2013
- 9/ Fiche technique FRAB Midi-Pyrénées (rédigée Gab65) « créer un atelier de porc en AB »
- 10/ Fiche technique FRAB Midi-Pyrénées (rédigée APABA) « quelques clés pour réussir son élevage porcin en AB », 2013
- 11/ Bulletin technique bio des chambres d'agriculture de Rhône Alpes ; Monogastriques n°2, décembre 2016
- 12 / Guide « Elever des volailles bio » du GAB Pays de la Loire, 2016
- 13/ Fiche technique FRAB Midi-Pyrénées (rédigée APABA) « prophylaxie des volailles en AB »
- 14/ Lettre filière FNAB Viande, spécial volailles, juillet 2016 (n°4)
- 15/ « La bio dans les territoires », édition 2016 des données de l'Agence bio
- 16/ Note de conjoncture d'Interbev , juillet 2015

AGENDA ET MANIFESTATIONS

Se perfectionner, découvrir les fermes bio, développer son réseau

Les événements à venir

Ariège et Haute-Garonne

Elevage / STOCKER ET FABRIQUER L'ALIMENT DU BÉTAIL À LA FERME / Contact : Pierre FELLET, ERABLES 31, 06 34 08 21 57 / Intervenant : Laurent ALIBERT, IFIP / Aborder les aspects théoriques de la fabrication d'aliment à la ferme (matériel, investissement, traçabilité...) • Réfléchir au choix des outils en fonction des résultats et à l'organisation du stockage • Prendre en compte les spécificités de chaque élevage / **Date : 7 février de 9h à 17h, à Rieux-Volvestre (31)**

Elevage / DIVERSIFIER SA FERME AVEC UN ATELIER DE VOLAILLES BIO / Contact : Magali LAPORTE, ERABLES 31, 05 34 47 13 04 / Intervenant : Jean-Jacques GARBAY, éleveur et formateur / Aborder tous les aspects de la production d'un atelier de volailles biologiques • Évaluer le volet économique de la production de volaille et les débouchés • Adapter l'alimentation des volailles en fonction des réalités de sa ferme / **Date : 13-20 et 27 mars à Lacagne (31), 9h-17h**

Ruminants / INITIATION À L'APPROCHE GLOBALE ET DYNAMIQUE DE L'ALIMENTATION DES RUMINANTS / Contact : Cécile CLUZET, 06 11 81 64 95 / Intervenant : Nathalie LAROCHE vétérinaire-homéopathe / Redécouvrir la digestion des ruminants, la rumination, pour ensuite savoir analyser les effets de structure, de fibrosité des aliments ou les méthodes de distribution influençant la digestion • Découvrir la méthode AGDAR : observation, symptômes, les étapes d'un diagnostic pour équilibrer les apports entre carences et excès pour ensuite améliorer les pratiques alimentaires • Des visites de ferme seront organisées en support à la formation. / **Date : 6 et 17 janvier à Labastide de Sérou (09), 9h30-17h30**

Elevage / LES PARASITES INFÉODÉS AUX BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE / Contact : Cécile CLUZET, 06 11 81 64 95 / Intervenant : Jean-Pierre ALZIEU, vétérinaire, responsable du laboratoire vétérinaire départemental 09 / Connaître les cycles biologiques des principaux parasites qui vivent dans les bâtiments : coccidies, strongyloïdes, trichures, gales, teigne, puces, poux... / **Date : 12 janvier dans le Séronais (09), 14h-16h30**

Elevage / AROMATHÉRAPIE, ENRICHIR SES EXPÉRIENCES / Contact : Cécile CLUZET, 06 11 81 64 95 / Intervenant : Eric DARLEY, producteur d'huiles essentielles et éleveur bio / Etude de cas d'après la pratique des participants et apports de connaissance par le formateur • Pistes d'amélioration (mode d'administration, suivi des effets, choix des huiles...) / **Date : 26 janvier à Labastide de Sérou (09), 9h-17h**

Elevage / S'INITIER À LA PHYTOTHÉRAPIE EN ÉLEVAGE / Contact : Cécile CLUZET, 06 11 81 64 95 / Intervenant : Michel THOUZERY, éleveur et intervenant en phytothérapie, GIE Zone Verte / Connaître les différents usages des plantes en complément alimentaire pour la santé des animaux : plantes sèches, teintures, baumes, macérations, ... • Découvrir les ressources disponibles aux alentours de la ferme • Connaître

les huiles essentielles et les différents niveaux d'actions thérapeutiques • Connaître les modes d'administration (étude de cas). / **Date : 27 février et 9 mars, au sud de la Haute-Garonne, 9h-17h**

Elevage / S'ORGANISER COLLECTIVEMENT POUR APPROVISIONNER LA RESTAURATION COLLECTIVE EN VIANDE BIOLOGIQUE / Contact : Gwendal DUPONT, ERABLES 31, 06 45 35 11 23 / Intervenant : Magali RUELLO, CIVAM Bio 09, et Association La Source / Comprendre les contraintes et spécificités de la restauration collective, être capable de s'organiser collectivement et de se tourner vers ce marché avec succès. / **Date : 24 janvier à St Gaudens (31), 9h-17h**

Grandes Cultures / ENGRAIS VERTS, COUVERTS VÉGÉTAUX : POURQUOI ET COMMENT LES IMPLANTER ET LES DÉTRUIRE ? NIVEAU 2 / Contact : Pierre FELLET ERABLES 31, 06 34 08 21 57 / Intervenant : Jean-Paul GABARD, Vie et Santé du Sol / Valoriser au mieux les atouts agronomiques des plantes (approche pratique de la connaissance des plantes) • Appréhender sur le terrain les principes abordés en première journée • Savoir mener la conduite des cultures intermédiaires : organisation, suivi, fertilisation, destruction des couverts. / **Date : 16 et 17 janvier à Grenade-et-Merville (31), de 9h à 17h**

Grandes Cultures / AMÉLIORATION DE LA FERTILITÉ DES SOLS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE / Contact : Pierre FELLET ERABLES 31, 06 34 08 21 57 / Intervenant : Loïc PRIEUR, CREAB Midi-Pyrénées / Lire une analyse de sol. • Comprendre les leviers pour augmenter sa fertilité • Comprendre la dynamique des résidus de culture, de l'implantation et de la destruction d'un engrais vert pour une valorisation optimale. / **Date : Session 1 les 26-27 janvier à Rieux Volvestre (31) et Session 2 les 2-3 février à Cadours (31), de 9h à 17h**

Grandes Cultures / PRODUIRE DES LÉGUMES SECS POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE LOCALE / Contact : Pierre FELLET ERABLES 31, 06 34 08 21 57 / Intervenant : Qualisol et Laurent Paul, agriculteur bio de Haute-Garonne / Savoir faire son choix variétal selon les conditions pédoclimatiques • Réussir l'intégration dans la rotation, aborder la récolte, tri, stockage, débouchés. / **Date : 21 février à Montclar Lauragais (31), de 9h à 17h**

Grandes Cultures / COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU SOL, OPTIMISER LES PRATIQUES CULTURALES / Contact : Pierre FELLET ERABLES 31, 06 34 08 21 57 / Intervenant : Cécile CLUZET, CIVAM Bio 09 / Compléter l'observation de vos parcelles au quotidien par des critères sur le sol et son fonctionnement. Discuter des atouts/faiblesses des sols visités et de l'adaptation des méthodes de travail. / **Date : Session 1 le 7 mars à Ste Foy de Peyrolières (31) et Session 2 le 23 mars à Camarade (09), de 9h à 17h**

Grandes Cultures / STRATEGIES DE DESHERBAGE DES GRANDES CULTURES BIO / Contact : Pierre FELLET ERABLES 31, 06 34 08 21 57 / Intervenant : Loïc PRIEUR, CREAB Midi-Pyrénées / Connaître la biologie des adventices. Connaître les principaux outils de désherbage et leurs avantages ou inconvénients pour adapter la stratégie de gestion des cultures. Questionner ses propres pratiques de labour ou de non labour,



de rotation culturale, réfléchir sur l'utilité des faux-semis... Si la météo le permet, démonstration de matériel sur une parcelle proche / **Date : 2 jours les 12 décembre (passé), 23 janvier et 9 mai (1/2 journées) puis suivi des parcelles ; dans l'ouest toulousain (à définir)**

Grandes Cultures / REPENSER LE TRAVAIL DU SOL POUR DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LE TEMPS DE TRAVAIL / Contact : Pierre FELLET ERABLES 31, 06 34 08 21 57 / Intervenant : Alain Rodriguez de l'ACTA, FDCUMA 31, AFOCG 31 / Connaître la biologie des principales adventices et en tirer des informations sur la stratégie de lutte • Calculer les coûts de travail du sol (temps de travail, énergie, amortissements) selon plusieurs scénarios de travail du sol (exercice proposé à chaque participant) • Réfléchir aux éléments à prendre en compte avant d'investir, en privé ou en collectif / **Date : entre le 13 et le 27 mars, de 9h à 17h, lieu à définir**

Maraîchage/ PRODUIRE DES PLANTS DE QUALITÉ POUR COMMENCER LES CULTURES SUR DES BASES CORRECTES / Contact : Delphine DA COSTA CIVAM Bio 09 et ERABLES 31, 06.49.23.24.44 / Intervenant : Corinne BONNEFOUS, maraîchère / S'approprier les bases pour mettre en place un atelier de maraîchage: certification, gestion du sol, de l'irrigation, fertilité et engrais verts, gestion de l'enherbement • Maîtriser les itinéraires techniques des principales cultures maraîchères : choix des variétés et équipements et gestion des cultures pour la production de légumes en plein champ et sous-abris / **Date : janvier, lieu (à définir)**

Maraîchage/ BASES EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE ET TECHNIQUES DE PRODUCTION DES PRINCIPAUX LÉGUMES / Contact : Delphine DA COSTA CIVAM Bio 09 / ERABLES 31, 06.49.23.24.44 / Intervenant : Corinne BONNEFOUS, maraîchère / Approfondir ses connaissances sur la graine, la germination et la reproduction végétative. • Choisir ses équipements et fournitures pour l'atelier de production • Choisir le type de semis en fonction du légume • Savoir établir son calendrier de semis • Maîtriser les exercices sur la durée de croissance des salades en fonction des saisons. / **Date : 3 et 10 janvier, 9h-17h, à St Lizier (09)**

Maraîchage/ BILAN AGRONOMIQUE AU NIVEAU DE LA PARCELLE EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE/ Contact : Delphine DA COSTA CIVAM Bio 09 et ERABLES 31, 06.49.23.24.44 / Intervenant : Karim RIMAN, ingénieur et consultant en agriculture écologique et un technicien maraîchage bio d'Agribio Vaucluse / S'approprier les différents outils et techniques de diagnostic du sol • Etablir un bilan agronomique global sur les parcelles de plusieurs maraîchers • Décider des couverts végétaux à planter pour améliorer la fertilité et les itinéraires techniques sur les parcelles / **Date : 7 et 8 février, de 9h00 à 17h00 dans le piémont pyrénéen**

Maraîchage/ ORGANISATION DU TRAVAIL, PLANIFICATION ET ROTATION DES CULTURES / Contact : Delphine DA COSTA CIVAM Bio 09 et ERABLES 31, 06.49.23.24.44 / Intervenant : Guillaume KEDRYNA, maraîcher et formateur / S'approprier les outils de planification • Réaliser un bilan de la saison passée pour organiser la prochaine • Construire son planning de cultures • Organiser l'assolement et les rotations des cultures. / **Date : 9 janvier de 9h00 à 17h00 lieu à définir**

Toutes productions / BIEN GÉRER LA TRANSITION VERS L'AB / Contact : Cécile CLUZET, 06 11 81 64 95 / Intervenant : Cécile CLUZET, CIVAM Bio 09, 1 agriculteur et François Cruvellier, technicien bio à la CAPLA / Découvrir le fonctionnement des systèmes bio (agronomie, élevage) et les recours pour se passer des pesticides, et regagner en autonomie ; Identifier les leviers techniques sur sa ferme ; Bien

prendre connaissance de la réglementation bio ; Connaître les démarches officielles et les subventions dédiées à l'AB ; Visite d'une ferme le second jour / **Date : 10 et 20 janvier, à Daumazan sur Arize (09), 9h30-17h30**

Transversal / INITIATION AU TRAVAIL DU MÉTAL / Contact : Pierre FELLET ERABLES 31, 06 34 08 21 57 / Intervenant : Ghislain BILLAC, AgriBio 47 / Maîtriser le relevé des cotes et le respect des consignes de sécurité • Connaître les différents types de soudure (à l'arc, semi-automatique, au chalumeau), les métaux utilisés et utilisables, l'outillage nécessaire au travail du métal • Mettre en pratique de la soudure à l'arc : filetage, meulage, ajustage, perçage et soudure. / **Date : à définir (du 15 février au 15 mars, dans un CFPPA)**

Transversal / DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE COMMERCIALE SUR SON EXPLOITATION / Contact : Magali LAPORTE, ERABLES 31, 05 34 47 13 04 / Intervenant : Emmanuelle ROUZET, Erf Conseil / Développer une stratégie professionnelle de vente et mettre en place une dynamique commerciale • Connaître les étapes et les outils à maîtriser • Connaître et comprendre les facteurs d'achats des consommateurs • Application concrète sur le cas de chaque stagiaire. / **Date : 6 et 13 mars à Longages (31)**

Lot

Elevage / REUSSIR L'IMPLANTATION DES PRAIRIES / Contact : Alain Bier de BIO 46, 06 12 51 10 86 / Intervenant : Dominique MARY VGSOL / Utiliser les bons itinéraires culturaux, le choix des matériels, les interventions aux bons stades.... L'autonomie alimentaire des troupeaux en agriculture bio passe par une valorisation maximale des prairies multi-espèces, par le pâturage et les stocks conservés. / **Date : le 25 janvier Chez Éric PARET à Rocamadour**

Elevage / BIODYNAMIE : les sources de la santé en élevage / Contact : Alain Bier de BIO 46, 06 12 51 10 86 / Intervenant : Elisabeth JACQUIN, MABD / Cette année nous axerons la journée sur les sources de la santé et l'éclairage que la Biodynamie apporte sur ce volet. Le groupe d'éleveurs constitué en janvier dernier invite à nouveau Elisabeth Jacquin du MABD qui a accepté à poursuivre les travaux avec nous, c'est une excellente nouvelle ! / **Date : le 16 février, lieu à définir**

Elevage / CONVERTIR VOTRE ELEVEGE EN BIO EN TOUTE SERENITE / Contact : Alain Bier de BIO 46, 06 12 51 10 86 / Intervenant : Barbara MODDE, ECOCERT, Alain et Fanelli / Se poser des questions pour se convertir à l'agriculture bio fait partie des démarches de plus en plus d'éleveurs en France, notamment au regard des évolutions de la consommation et des prix de ventes des produits. Pour prendre une décision en toute connaissance, venez rencontrer les acteurs de l'agriculture bio qui sont proches de chez vous et vous informer sur la conversion au bio / **Date : le 23 février, à la chambre d'agriculture du Lot**

Elevage / COMPRENDRE ET GERER LES PRAIRIES A FLORE VARIEE ET LA METHODE CAPFLOR / Contact : Alain Bier de BIO 46, 06 12 51 10 86 / Intervenant : Vladimir GOUTIERS, INRA de Toulouse, et Alain BIER / L'autonomie alimentaire des troupeaux en agriculture bio passe par une valorisation maximale des prairies par le pâturage et les stocks conservés. La qualité et le volume de ces stocks sont dépendants de l'adéquation entre les productions, les sols, les espèces fourragères... CAPFLOR permet de répondre à cette problématique, en utilisant au mieux les mélanges prairiaux. / **Date : le 14 mars, lieu à définir**

Elevage / L'ÉLEVEUR, INFIRMIER DE SON TROUPEAU / Contact : Alain Bier de BIO 46, 06 12 51 10 86 / Intervenants : Dr vétérinaire GIE ZONE VERTE et Alain BIER / Se former aux gestes de base pour bien appréhender les soins du troupeau. Acquérir les automatismes de l'observation et des manipulations pour porter un diagnostic et utiliser les bons soins. Utiliser à bon escient l'ensemble des outils à disposition pour intervenir avec efficacité sur un animal malade. Formation

indispensable à tout éleveur pour gagner en temps d'intervention et en fiabilité du diagnostic. Permet de limiter la « casse » : agir vite et bien, c'est guérir ! / **Date : le 30 mars, lieu à définir**

Maraîchage / PLANCHES PERMANENTES SUR PETITES SURFACES / Contact : Fanelli Walter de BIO 46 07 81 35 12 96 / Intervenants : Sébastien ROUMEGOUS, agronome spécialisé dans le maraîchage sur sol vivant. / Comprendre les besoins des productions légumières et les liens avec le fonctionnement du sol et les matières organiques ; connaître les techniques de production typique du maraîchage « intensif » sur de petites surfaces (planches permanentes, association de culture, paillage...) et les outillages possibles (semer à main, grelinette, houe maraîchère...); apprendre à raisonner son projet sur des bases concrètes : objectifs, facteurs de production, organisation du travail, outillage dans un objectif d'efficacité et de pragmatisme ; apprendre à différencier l'idéal et le possible en matière de production végétale, et à séquencer des phases d'expérimentation progressive. / **Date : 26 et 27 janvier, lieu selon inscriptions**

Maraîchage / Cycle de rencontres « Bout de champs » en maraîchage biologique / Contact : Fanelli Walter de BIO 46 07 81 35 12 96 / Dépasser ses difficultés du quotidien en trouvant de l'appui auprès du technicien maraîchage de Bio 46 et en confrontant son expérience aux professionnels de votre secteur avec pour objectif d'améliorer la performance technico-économique de votre ferme maraîchère conduite en AB. / **Dates : demi-journées 20 février, 20 mars, 24 avril, lieu selon inscriptions**

Maraîchage / GESTION DES ADVENTICES PAR LES METHODES ALTERNATIVES / Contact : Fanelli Walter de BIO 46 07 81 35 12 96 / Intervenants : Sébastien ROUMEGOUS, agronome spécialisé dans le maraîchage sur sol vivant. / principes de bases : assolements, principe du faux semis, gestion des parcelles, choix des outils, désherbage mécanique et thermique, principes, matériel, avantages et inconvénients, solarisation et occultation, mise en œuvre, avantages et inconvénients, les paillages et leurs intérêts, le cas particulier des paillages biodégradables, itinéraires de désherbage : Carotte, poireau, oignon, salade. / **Date : 8 mars à Cahors**

Apiculture / APICULTURE BIODYNAMIQUE / Contact : Fanelli Walter de BIO 46 07 81 35 12 96 / Intervenants : Thierry BORDAGE, apiculteur formateur spécialisé en biodynamie. / Apiculture et biodynamie, organisation du rucher, prophylaxie. / **Date : 27 et 28 février, lieu à définir**

Hauts-Pyrénées

Maraîchage/ Acquérir les outils de diagnostics pour maintenir la fertilité des sols / contact Frédéric FURET du GAB65, 06.80.18.26.29 / Intervenants : Karim RIMAN Ingénieur consultant / 3-4 visites de terrain chez des maraîchers avec des pratiques différentes. Evaluer la fertilité de son sol, acquérir une autonomie sur le diagnostic de sa parcelle, dégager des pistes d'amélioration adaptées en terme de fertilisation, travail du sol, rotation, etc./ **Date : 9 et 10 février, lieu à définir**

Apiculture / Gestion sanitaire en apiculture biologique / contact Frédéric FURET du GAB65, 06.80.18.26.29 / Intervenants : Philippe Kindts apiculteur dans le 32 / optimisation de la lutte contre la varroase et autres pathologies : échange sur les pratiques de chacun, apport de conseils pratiques / **Date : février à définir**

Arboriculture / Greffage des arbres fruitiers / contact Frédéric FURET du GAB65, 06.80.18.26.29 / Savoir choisir les porte-greffes adaptés, connaître les principales techniques de greffage, être capable de greffer directement sur le terrain et de se constituer une pépinière / **Date : à définir, janvier/février**

Gers

Programmes, inscriptions et plans d'accès : <http://gabb32.org/elevage/evenements-formations-et-rencontres-a-venir>

Ruminants / GESTION ALTERNATIVE DU PARASITISME EN PETITS RUMINANTS / Contact : Loïc Labidalle des bio du Gers-Gabb32 : 07 68 12 55 73 / Intervenants : DR DROUOT-FARAND Gaëlle (GIE Zone Verte), Docteur vétérinaire – Homéopathie – Ostéopathie / Mieux connaître la dynamique globale du parasitisme de son propre élevage. Connaître les notions essentielles en parasitologie. Envisager d'autres méthodes de gestion du risque parasitaire sans chercher à remplacer les médicaments allopathiques par des produits naturels. / **Dates : le mardi 10 janvier (en salle), le mardi 24 janvier (matinée en élevage et après-midi en salle) et le jeudi 20 avril (en élevage)**

Grandes Culture / GESTION DES ADVENTICES EN GC BIO / Contact : Anne Perrin des bio du Gers-Gabb32 : 07 68 52 86 99/ Biologie des adventices et reconnaissance de plantes ; Lutte préventive ; leviers agronomiques ; Désherbage mécanique/ **Dates : 20 et 21 février (1,5 jours) puis courant mai ou juin (0.5 jours)**

Grandes Culture / VALORISATION DES COUVERTS VEGETAUX EN AGRICULTURE BIO / Contact : Anne Perrin des bio du Gers-Gabb32 : 07 68 52 86 99/ Etre capable de construire une rotation intégrant des couverts végétaux en bio dans un objectif de réduire ses intrants tout en étant performant économiquement / **Dates : 3 sessions de 2 jours : 6 et 7 février - 8 et 9 février - 13 et 14 février**

Aveyron

Ruminants / COMPRENDRE LES MECANISMES D'APPARITION DES MALADIES / Contact Maxime Vial de l'APABA, 06.65.22.06. / vous vous interrogez sur le développement des maladies latentes dans vos élevages bovins ? Venez trouver réponse à vos questions lors de cette formation. / **Date : le 23 février, lieu à définir.**

Ruminants / SELECTION ALTERNATIVE DES BOVINS LAITIERS / Contact Johan Kevin Galtier de l'APABA, 07.60.04.04.54. / Problème de fertilité, de rusticité dans votre troupeau laitier ? Vous vous interrogez sur les index d'aujourd'hui et le croisement laitier ? Ces deux de jours de formation sont fait pour vous ! / **Dates : 8 et 16 février, lieu à définir.**

Elevage / DEVELOPPER UNE STRUCTURE POUR COMMERCIALISER DE LA VIANDE EN AVEYRON / Contact Johan Kevin Galtier de l'APABA, 07.60.04.04.54. / Producteur de bovin, d'agneau ou de porc vous êtes intéressés pour fournir la restauration collective ? Nous vous proposons de travailler ensemble dans ce but. / **Date : 28 février, lieu à définir.**

Transversal / IMPLANTER DES HAIES FRUITIERES POUR DIVERSIFIER SES ACTIVITES / Contact Maxime Vial de l'APABA, 06.65.22.06. / Les haies fruitières peuvent-elles être un moyen pour diversifier sa production ? Venez rencontrer Evelyne Leterme, du conservatoire régional d'aquitaine, qui présentera ses travaux sur le sujet depuis de nombreuses années. / **Date : le 21 et 22 mars, lieu à définir.**

Transversal / ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES PREPARATIONS DE BASE EN BIODYNAMIE / Contact Maxime Vial de l'APABA, 06.65.22.06. / comprendre le rôle des différentes préparations biodynamique et leur préparation pour mieux les utiliser. / **Date : février, mars, à définir**

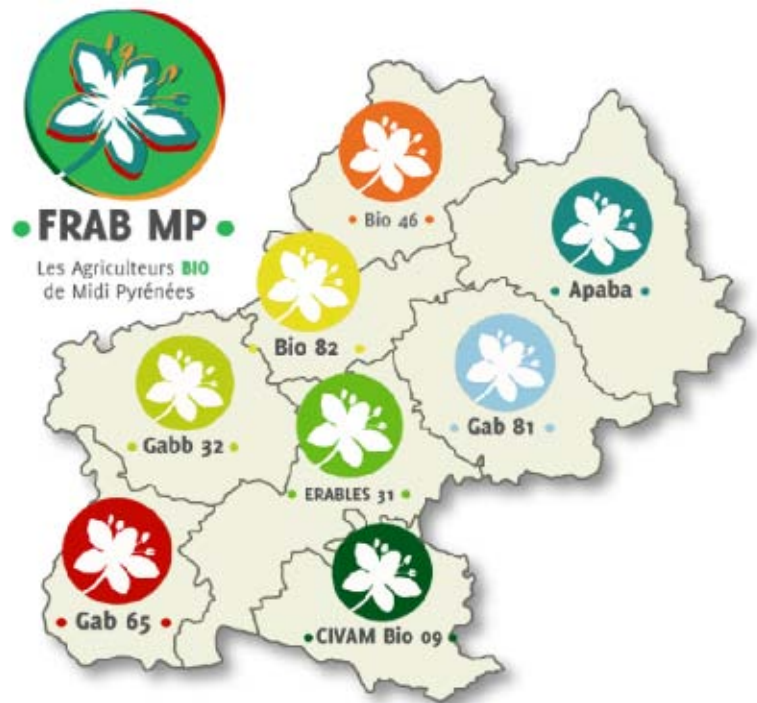
Une petite enquête de satisfaction sur ce magazine est en cours : si vous souhaitez y participer pour proposer des améliorations, il suffit de nous écrire un mail et nous vous rappellerons : technique@biomidipyrenees.org

Tarn et Garonne

Raisin de table / Rencontre bout de champs / Contact : Marc MIETTE de Bio82, 06.22.78.17.09 / on fera un bilan de saison 2016 et on parlera de la taille Guyot Poussard qui limite les maladies de bois car elle permet une meilleure circulation de sève. / **Date : le 17 janvier au siège social du GIE Agribio82 à Cazes Mondénard.**

Maraîchage / UTILISATION DES PLANTES ET HUILES ESSENTIELLES POUR LA PROTECTION DES PLANTES / Intervenante : Céline Baudet / **Date : le 16 et 17 mars, lieu à définir**

De nouvelles rencontres et formations s'organisent au fur et à mesure, pensez à consulter votre GAB (tél ou site internet) régulièrement pour découvrir les nouvelles dates.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec le groupement d'agriculteurs bio de votre département

CIVAM Bio 09 - 05 61 64 01 60 - www.bioariege.fr
APABA - 05 65 68 11 52 - www.aveyron-bio.fr
ERABLES 31 - 05 34 47 13 04 - www.erables31.org
LES BIOS DU GERS - GABB 32 - 05 62 63 10 86 - www.gabb32.org
BIO 46 - 07 81 35 12 96 - bio46@biomodipyrenees.org
GAB 65 - 05 62 35 27 73 - www.gab65.com
BIO 82 - 05 63 24 19 85 - contactbio82@gmail.com

FRAB Midi-Pyrénées
Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques
www.biomidipyrenees.org





LE RESEAU DES AGRICULTEURS BIO
DE MIDI-PYRENEES
VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FETES



• FRAB MP •
Les Agriculteurs BIO
de Midi Pyrénées



• CIVAM Bio 09 •



• ERABLES 31 •



• Gab 65 •



• Bio 46 •



• Bio 82 •



• Gabb 32 •



• Apaba •